

Huile et pétrole

M. Symes: J'entends des non venir de mes amis à ma droite: il s'y trouve encore quelques irréductibles. Il faut les féliciter de leurs principes, de leur sincérité, mais ils sont encore aux XIX^e siècle. Nous n'avons plus le marché libre qu'ils nous supposent.

Si nous voulons une politique énergétique nationale, monsieur l'Orateur, nous ne pouvons plus tolérer que le Canada soit tributaire des politiques de prix et d'approvisionnement des sociétés pétrolières multinationales. Nous devons en arriver à ce que le gouvernement s'approprie ce secteur et à ce qu'il considère toutes les formes d'énergie comme l'électricité—c'est-à-dire comme service d'utilité publique. Nous ne pouvons pas permettre à des sociétés privées de se faire une concurrence ruineuse dans le domaine de l'énergie.

Deuxièmement, il faudra assurer la sécurité d'approvisionnement; c'est essentiel. A l'heure actuelle, le Canada suffit à ses propres besoins en pétrole, mais à cause des anciennes politiques conservatrices et libérales, nous n'avons pas de pipe-line reliant l'Est canadien aux gisements de l'Ouest. L'Est du pays doit par conséquent importer du pétrole et le pays s'est trouvé entraîné dans l'inflation galopante provoquée par la pénurie de pétrole brut.

De sombres perspectives s'ouvrent à nous pour le proche avenir, monsieur l'Orateur. Actuellement, le Canada produit chaque jour 2,008,000 barils de pétrole brut, dont 1,751,000 sont consommés et 1,206,000 sont exportés. Nous importons 949,000 barils par jour. J'ai examiné les chiffres des sociétés de pétrole, des études indépendantes et les statistiques de l'Office national de l'énergie. Nous n'avons pas le dernier rapport de l'Office; c'est une honte, et je pense que le ministre s'en inquiète.

Toutefois, les dernières prévisions concernant l'offre et la demande de pétrole indiquent que le Canada cessera de se suffire en 1979, dans cinq ans seulement. Notre production baisse, mais nous ne cessons pas de vendre du pétrole aux États-Unis à un rythme accéléré, parce que le gouvernement n'intervient pas et que notre industrie est sous la domination étrangère.

Tandis que la production pétrolière diminue dans l'ouest du Canada, la demande augmente rapidement. Toute personne sensée et logique doit se demander pourquoi nous continuons à exporter du pétrole quand on prèdit que nos approvisionnements s'amenuisent et que nous devons importer du pétrole plus coûteux du Venezuela et des états arabes.

Nous pouvons offrir diverses réponses, monsieur l'Orateur. Par le passé, l'Office national de l'énergie s'est toujours montré trop optimiste au sujet de nos approvisionnements futurs. Il acceptait les chiffres des compagnies pétrolières et c'était dans l'intérêt de celles-ci de se montrer optimistes à propos des approvisionnements, afin d'encourager les exportations. Il n'y a pas de pipe-line vers l'est du Canada ni d'autre débouché que la demande du marché américain et nos exportations sont donc acheminées vers les États-Unis. Les sociétés multinationales ont constamment exercé des pressions sur le gouvernement canadien et l'Office national de l'énergie pour que nous nous engagions à exporter notre pétrole.

Une autre raison explique pourquoi nous ne diminuons pas nos exportations vers les États-Unis: depuis l'apparition de la crise mondiale et la hausse des prix, le gouvernement canadien a dû compter sur les recettes de la taxe à l'exportation pour indemniser les consommateurs de l'Est du Canada et leur garantir ainsi un prix inférieur à celui du marché mondial. Poursuivre nos exportations dans ces

circonstances, c'est courir au désastre car nos réserves finiront par s'épuiser. Nos exportations diminueront et les recettes provenant de la taxe à l'exportation baisseront elles-aussi alors que la demande de pétrole importé continuera de grandir dans l'Est du Canada. Où prendrons-nous l'argent alors pour indemniser les compagnies pétrolières et maintenir au Canada un prix inférieur à celui du marché international?

Monsieur l'Orateur, deux choix s'offrent au gouvernement. En premier lieu, dans les années à venir, il pourra indemniser les compagnies pétrolières en puisant dans les recettes fiscales en général. Ce qui signifie que tous les Canadiens devront accepter des hausses d'impôts pour que le prix du pétrole sur le marché intérieur soit inférieur aux prix mondiaux. Ou bien, en second lieu, le gouvernement pourra laisser le prix intérieur atteindre le niveau du prix du marché mondial.

L'incidence que cela pourrait avoir sur la progression de l'inflation est fantastique. Tous les jours, des commettants se plaignent de la hausse du prix des aliments, des vêtements et autres articles essentiels, mais si nous laissons le prix du pétrole canadien atteindre le niveau du marché international ils verraient alors ce que signifie vraiment l'inflation. L'énergie est l'élément de base de notre structure économique; si le coût de l'énergie augmente, il en va de même dans tous les autres secteurs.

Quand nous considérons la demande et la production au Canada l'avenir n'est pas prometteur. En 1979, nous ne pourrions plus subvenir à nos besoins. En effet, nous accuserons un déficit de l'ordre de 101,000 barils par jour et d'ici 1984—cette année-là éveille d'autres résonances—notre déficit atteindra 970,000 barils par jour et nous devons importer du pétrole des états arabes et du Venezuela à un prix plus élevé.

Compte tenu du fait que notre production diminue dans l'Ouest et que la demande s'accroît, il me paraît indispensable de commencer à réduire sensiblement nos exportations aux États-Unis. Le ministre dit que le gouvernement étudie la question et qu'il ne faut pas en exclure la possibilité. Il admet que le Canada peut avoir intérêt à diminuer ses exportations de pétrole.

● (2120)

Je rappelle à la Chambre que le comité permanent des ressources nationales et des travaux publics a encore une autre question à examiner. Il s'agit d'un accord international sur le pétrole, un traité de 10 ans, conclu par 11 pays consommateurs, dont fera partie le Canada. Il importe de noter que, d'après ce traité, les États-Unis disposeront de 53 voix lors des votes, alors que le Canada n'en aura que neuf.

Aux termes de ce traité, que le gouvernement canadien semble disposé à ratifier, le Canada est tenu, en cas de situation internationale d'urgence, c'est-à-dire en cas de pénurie de pétrole dans l'un des 11 pays importateurs, de continuer à exporter la même quantité de pétrole aux États-Unis.

Les conséquences de cet accord sont très sérieuses, si nous sommes décidés à diminuer nos exportations de pétrole vers les États-Unis. En cas de situation d'urgence, le Canada ne pourra plus librement appliquer cette mesure. Il est concevable que les Canadiens devront alors subir un rationnement afin de desservir le marché des États-Unis. Il faut donc y regarder à deux fois avant de ratifier ce projet d'accord international sur le pétrole. Il ressemble fort à une amorce de politique pétrolière continentale.